Établissement public du ministère
chargé du développement durable

Dossier de presse

Houat, le 20 avril 2018

TOP DÉPART !
13 ÎLES DU PONANT S'ORGANISENT POUR PRÉSERVER LA RESSOURCE EN EAU !

Contact presse Françoise Guy 06 62 23 91 27 francoise.guy@media-l-communication.com

SOMMAIRE

1- LA JOURNÉE DU 20 AVRIL 3

Programme 3

Plan de la visite 4

2-COMMUNIQUÉ DE PRESSE 5

3- LES ÎLES FACE À LEUR VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE 6

La vulnérabilité hydrique des îles du Ponant 6

Focus sur l'île d'Houat 7

4- UNE ACTION INÉDITE SUR LES ÎLES 8

Les outils de sensibilisation destinés aux visiteurs : 8

Le kit hydro-économe : 9

5-DES PARTENAIRES ENGAGÉS, UN PROGRAMME D'ACTIONS AMBITIEUX 10

Accord de programmation entre l'Association les Îles du Ponant et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne 10

L'Association les Îles du Ponant (AIP) 11

L'Agence de L'Eau Loire-Bretagne (AELB) 12

6-ANNEXES : 13

ANNEXE 1 : Origine de la ressource en eau potable sur chaque île du Ponant 13

ANNEXE 2 : Campagne de sensibilisation sur les économies d'énergies 14

1- LA JOURNÉE DU 20 AVRIL

Programme

9h00
Rendez-vous à la gare maritime de Quiberon

10h30
Arrivée sur l'île d'Houat
Présentation du dispositif : le contexte des îles, les usages pour économiser l'eau, le stockage et le nouveau dispositif en vue de préserver la ressource en eau pour les habitants & les acteurs du tourisme.

12h30
Échanges autour d'un buffet

VISITES pour illustrer les deux volets du dispositif : habitants et acteurs du tourisme.

- **14h. La mairie et les logements du premier étage** : Installation d'un système de récupération d'eau de pluie. Récupération d'eau non potable pour les sanitaires et le jardin.
- **15h. Travaux pratiques autour de l'eau avec les élèves de l'école primaire d'Houat.** Installation d'un kit hydro-économe.
- **16h. Un ancien fort transformé en gîte au cœur d'un espace naturel** : mise en place du kit de sensibilisation des visiteurs.

17h40
Départ d'Houat

18h15
Arrivée à Quiberon

Plan de la visite

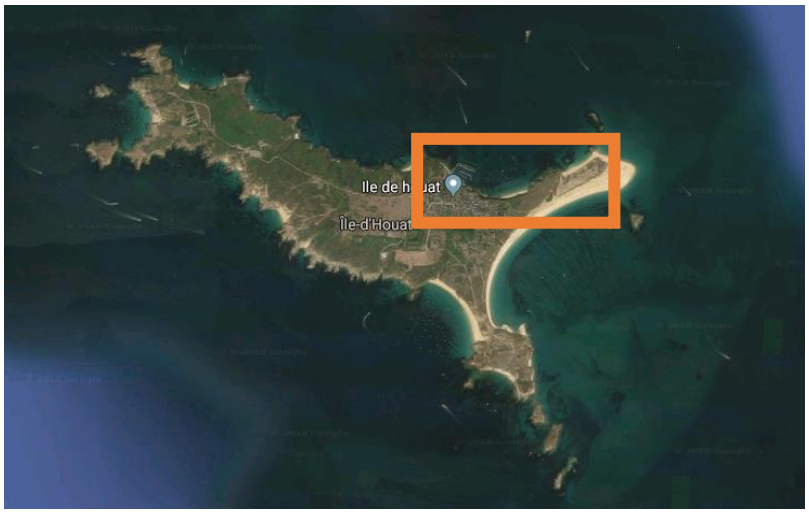

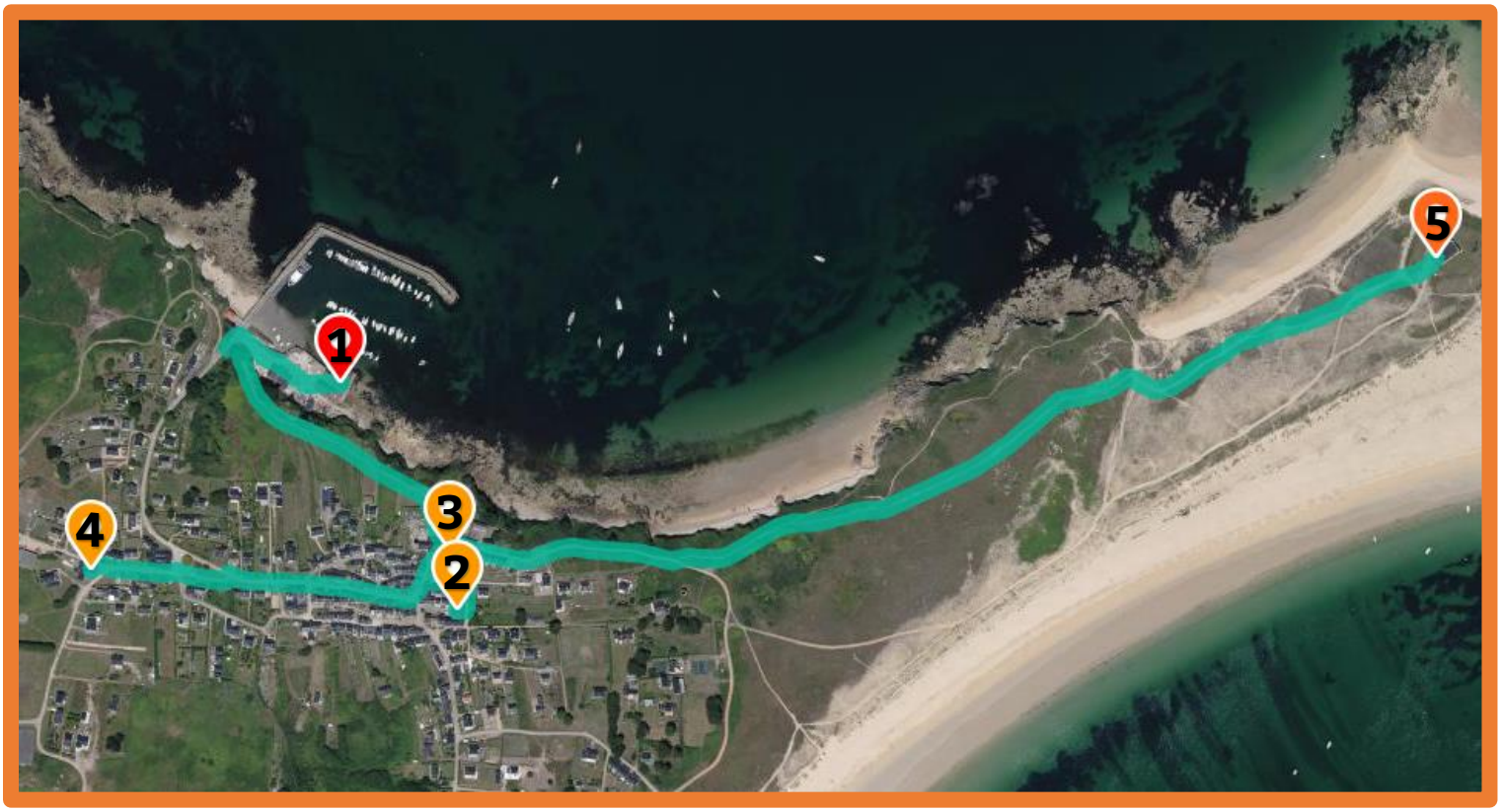

1- Port de Saint Gildas
Arrivée 10h15
Départ 17h40

2- Accueil, présentation, échange avec la presse
Salle communale - Le Bourg

3- Visite des installations de la Mairie
Mairie - Le Bourg

4- Activités autour de l'eau avec les élèves
Ecole primaire – Le Bourg

5- Mise en place d'un kit de sensibilisation
Gîte Le Fort – En Tal

2-COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Top départ ! 13 îles s'organisent afin de préserver la ressource en eau.

CHIFFRES CLÉS

L'économiseur d'eau permet de diviser de 50 % le débit d'eau.

Pour une famille de 4 personnes, **un seul kit d'économie d'eau fait économiser** en moyenne par an, **43 m³ d'eau, 633 kg de CO_2**, **2 236 kWh** (énergie pour chauffer l'eau), **Jusqu'à 272 euros.**

L'OMS* estime qu'un individu a besoin de 50 litres d'eau par jour pour vivre décemment. **100 litres** par jour pour vivre confortablement. Au-delà, on parle de gaspillage d'eau !

Si un Français consomme en moyenne **148** litres d'eau par jour, il en consomme **230** litres en vacances !

La salle de bains représente le plus gros poste de dépense, soit **39%** de la consommation d'eau.

Les douches traditionnelles représentent une consommation **jusqu'à 100 litres d'eau (douche de 5 minutes)** !

*Organisation Mondiale de la Santé

Dans une démarche de développement durable permettant de faire face aux dérèglements climatiques, 13 îles pionnières (du nord au sud : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Saint-Nicolas des Glénan, Belle-Île, Groix, Île-aux-Moines, Île d'Arz, Houat, Hoëdic et Yeu) anticipent des risques de pénurie et s'organisent en faveur d'une gestion économe de la ressource en eau.

À Houat, vendredi 20 avril, Andrée Vielvoye, maire d'Houat, **Denis Palluel**, président de l'Association des Îles du Ponant, maire d'Ouessant et **Sylvie Detoc**, directrice de la délégation Armor Finistère de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne lancent **un dispositif de responsabilisation des habitants et des touristes quant à l'usage de l'eau** :

- **Pour les habitants : *un kit économiseur d'eau*** est mis à leur disposition (un kit par foyer à 2 €) pour préserver les réserves d'eau. Le kit contient 3 économiseurs d'eau (5L/min) pour robinet et 1 économiseur d'eau pour douche (8L/min).
- ***Pour les acteurs du tourisme : Un kit de sensibilisation*** destiné aux visiteurs sur les éco-gestes et sur la situation hydrique et écologique particulière de l'île. Ce kit comprend 1 thermomètre didactique et des adhésifs pédagogiques à poser dans les lieux stratégiques de consommation d'eau.

Le lancement du 20 avril à Houat met en lumière la mise en œuvre opérationnelle des actions en faveur d'une meilleure gestion de l'eau :

- Visite d'un **système de récupération d'eau de pluie à la mairie et dans les logements du premier étage.** Récupération d'eau non potable pour les sanitaires et le jardin.
- **Sensibilisation des jeunes dans une école** : démonstration d'installation d'un kit hydro-économe.
- **Mise en place du 1er kit de sensibilisation à destination des visiteurs** dans un ancien fort transformé en gîte.

Et parce qu'à Houat, la seule ressource en eau est l'eau de l'île, la mairie vient de mettre en place une réglementation pionnière afin de gérer plus sûrement les réserves d'eau limitées de la commune :
-Interdiction de construire une piscine,
-Interdiction d'imperméabiliser la totalité d'une parcelle,
-Obligation de disposer d'une citerne par maison.

L'eau est au cœur du développement durable. Le 22 mars dernier, la 26e *Journée mondiale de l'eau* a attiré l'attention sur la préciosité de cette ressource et l'importance d'en promouvoir sa gestion durable. Sur les îles du Ponant, tout est décuplé : les paysages, les émotions mais aussi notre empreinte environnementale. Ce défi du 21e siècle y prend une dimension encore plus importante.

La quantité et la qualité de l'eau impacte le développement économique et durable d'un territoire. Du fait que **les îles du Ponant accueillent plus de 2 millions de visiteurs par an**, l'approvisionnement en eau représente un enjeu vital. Le problème de rupture s'est déjà posé, par exemple à Belle-Île et à Sein. Sur les petites îles, les populations d'été peuvent être jusqu'à dix fois plus élevées que la population hivernale.

Les îles, par leurs initiatives, deviennent des ambassadrices du développement durable. À l'échelle de la Région Bretagne, la question de l'eau est aussi étudiée. Elle est au cœur du développement économique de ce territoire qui enregistre une croissance démographique (+25,5% depuis 1975).

En fonction des besoins de chaque île, de leur éloignement du continent, du nombre d'habitants, elles ont retenu des solutions différentes selon leur profil hydrique. Les plus proches du continent sont le plus souvent approvisionnées par des canalisations sous-marines qui les relient aux réseaux d'eau continentaux. Pour les îles non raccordées au réseau continental, dans le contexte du changement climatique, la vulnérabilité est réelle. Sept îles du Ponant ont conservé une « insularité hydrique » fondée sur la production d'eau potable in situ à partir de ressources endogènes (barrages, désalinisation de l'eau de mer, forage, impluvium).

Le dispositif lancé le 20 avril 2018 par 13 îles du Ponant vise à renforcer la sensibilisation à la question de la vulnérabilité de la ressource en eau. Il a pour objectif de responsabiliser les citoyens. L'enjeu est de favoriser le développement durable des îles tout en sécurisant l'accès à l'eau potable.

3- LES ÎLES FACE À LEUR VULNÉRABILITÉ HYDRIQUE

Sur les petites îles, les populations d'été peuvent être jusqu'à dix fois plus élevées que la population hivernale. À Houat par exemple, on compte 250 habitants permanents ; mais avec l'été et l'afflux des résidents secondaires, la population atteint les 3 000 habitants. Et c'est sans compter les 100 000 visiteurs à la journée chaque année. Dans un contexte de forte attractivité touristique et de ressources limitées, tout l'enjeu est alors de fournir une eau de qualité en quantité suffisante pour faire face aux besoins de la population annuelle et de la population estivale.

Dans leur ensemble, les 15 îles du Ponant accueillent plus de 2 millions de visiteurs par an et l'approvisionnement en eau représente un enjeu vital. Le problème de rupture s'est déjà posé, à Belle-Île notamment (en 2005), où des ravitaillements en eau douce ont dû être assurés par bateau. Sur les îles, la question de la gestion des ressources naturelles se pose pleinement. La pénurie d'eau est un problème commun et majeur qui se pose de manière chronique. C'est pourquoi une réflexion a été engagée par les îles du Ponant pour préserver la ressource en eau.

La vulnérabilité hydrique des îles du Ponant

Une comparaison de la situation hydrique de 50 îles réparties sur le continent européen a mis en évidence que sur 9 îles européennes non raccordées en situation critique ou extrêmement critique, 6 d'entre elles sont des îles du Ponant. Les îles du Ponant ont globalement plus de risque de pénurie d'eau que les îles d'Europe en général.
(PLEIJEL Christian (2017). L'État de l'eau douce sur les petites îles d'Europe. KTH Executive School.)

La quantité et la qualité d'eau disponible est un facteur limitant pour les communautés insulaires. Il conditionne la capacité à satisfaire les besoins vitaux, les capacités de production agricole, les capacités d'accueil touristique et donc leur développement économique.

Traditionnellement, sur les territoires insulaires chacun assurait tout ou partie de son alimentation en eau potable grâce à la récupération d'eau de pluie. Or, en raison de l'afflux de touristes en été et le développement des usages de l'eau pour la vie quotidienne, les activités économiques et les loisirs, les îles ont été amenées à développer leur propre système collectif d'approvisionnement et de distribution. Certaines îles, sont reliées au réseau de distribution d'eau potable continental par canalisation sous-marine (voir annexe 1), mais la majorité sont indépendantes pour leur alimentation et doivent s'adapter à ce que peut produire leur territoire.

Alors qu'un Français consomme en moyenne 148 litres d'eau par jour (248 litres en vacances), un îlien doit ajuster sa consommation à des ressources naturellement limitées. Contrairement à la croyance populaire, il ne pleut ni plus ni moins sur les îles que sur le continent. En 2017, il a plu autant à Groix qu'à Rennes par exemple (précipitations moyenne annuelle sur 30 ans respectivement de 687 mm, et 696 mm, selon Météo Bretagne). La recharge en eau douce des territoires insulaires se fait en fonction de la pluviométrie et de la superficie de leur terre émergée, ce qui les rend plus vulnérables face au risque de pénurie. **Il y a donc urgence à mettre en œuvre un programme d'actions pour préserver la ressource en eau et sensibiliser les visiteurs pour les inciter à adopter un comportement éco-responsable.**

Focus sur l'île d'Houat

Île d'Houat : CHIFFRES CLÉS

Surface 3 km^2

Précipitation annuelle 698 mm

Eau de recharge 223 mm

Habitants permanents 250

Population estivale 3,000

Visiteurs 100,000

Besoin en eau par jour 1226 m3

Eau disponible/habitant 1,076m3

(PLEIJEL Christian (2017). L'État de l'eau douce sur les petites îles d'Europe. KTH Executive School.)

À 14 km au large de Quiberon, l'île d'Houat est l'une des plus petites îles habitées de l'Ouest avec 250 habitants à l'année sur une surface de 3 km^2. L'île mesure 5 km de long et 1,3 km au plus large. C'est un plateau granitique s'adoucissant en une grande plage bordée de dunes à l'est.

L'eau disponible théorique par habitant sur Houat est estimée à **1m^3 par habitant,** ce qui place l'île en catégorie critique, comme 5 autres îles du Ponant sur 50 îles européennes étudiées. *(PLEIJEL C. (2017))*

Sa configuration insulaire implique de constantes interactions avec le milieu aquatique maritime. La commune dispose de réserves sous la forme d'une nappe phréatique, pour une production d'environ 30 000 m^3 d'eau par an. Du fait d'une activité touristique forte en été, la demande relative à la ressource en eau est extrêmement variable.

Isolée des réseaux continentaux, l'île autonome pour sa production d'eau dispose de 5 forages. Ses capacités de production ne permettent pas d'assurer quantitativement une distribution directe via la station de traitement. C'est pourquoi les eaux brutes pompées sont dirigées dans 4 bâches de stockage, situées dans la station de traitement de l'île, puis envoyées au réservoir du Fort de Béniguet permettant ainsi d'assurer la demande en toute saison. L'alimentation en eau potable est assurée par la Communauté de communes d'Auray-Quiberon Terre Atlantique (AQTA).

Et parce qu'à Houat, la seule ressource en eau est l'eau de l'île, la mairie a mis en place une réglementation afin de gérer plus sûrement les ressources limitées de la commune et plus particulièrement les nappes phréatiques.

Une réglementation pionnière

Le Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2017 stipule que toute nouvelle construction doit être réalisée avec un réservoir d'eau de pluie et avec l'interdiction de piscines et de forages privés. Le règlement précise que « les aménagements devront être conçus de manière à ne pas accroître les rejets d'eaux pluviales au réseau collecteur ». La récupération d'eau est encouragée, avec l'obligation de créer des ouvrages de stockage. Des règles visant à limiter la densité et l'imperméabilisation des sols ont été adoptées : « les terrains devront avoir une surface végétalisée au moins égale à 50% de la superficie de l'unité foncière concernée par la construction ».
(Plan Local D'Urbanisme – Rapport de présentation. Île d'Houat, février 2017).

4- UNE ACTION INÉDITE SUR LES ÎLES

L'Association les Îles du Ponant, les communes insulaires et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne (AELB) ont initié une action de sensibilisation des visiteurs des îles aux économies d'eau. Chaque visiteur doit prendre conscience de la préciosité de l'eau sur les îles et de l'urgence qu'il y a à réduire sa consommation.

Cette campagne de sensibilisation lancée officiellement le 20 avril 2018 sur l'île de Houat concerne 13 îles du Ponant, qui font partie du périmètre d'action de l'AELB : Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Saint-Nicolas des Glénan, Belle-Île, Groix, Île-aux-Moines, Île d'Arz, Houat, Hoëdic et Yeu.

Elle se décline en deux volets :

- Des outils de sensibilisation destinés aux visiteurs qui seront distribués aux propriétaires d'hébergements touristiques (hôtels, gîtes, et autres résidences locatives).
- Un kit hydro-économe accessible pour chaque foyer, lui permettant de réaliser des économies d'eau au quotidien.

Les outils de sensibilisation destinés aux visiteurs :

L'objectif de ces outils est d'informer les visiteurs sur la situation hydrique et énergétique particulière des îles, et de les impliquer pour qu'ils pratiquent les nombreux éco-gestes. Ces supports pédagogiques seront mis à disposition dans les Offices de Tourisme et/ou mairies et distribués gratuitement aux hébergeurs souhaitant s'engager dans la démarche.

1 affiche « Bienvenue sur l'île »

1 affiche A3

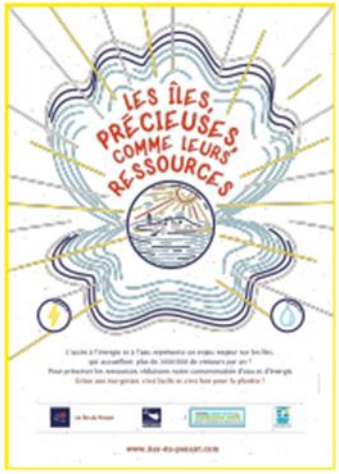

7 dépliants d'information

Adhésifs sur les économies d'eau

Le kit hydro-économe :

Destiné à renforcer l'engagement des résidents dans leur gestion économe de la ressource en eau, ce kit permettra d'économiser jusqu'à 43 m^3 d'eau ; et s'il s'agit d'eau chaude, 2 236 kWh pour la chauffer. L'économie financière sera fonction du prix de l'eau sur chaque île et du volume d'eau chaude économisé. L'impact sur le confort quotidien est minime.

Il est composé de :

- **1 économiseur d'eau pour douche 8l/mn.**
- **3 économiseurs d'eau 5l/mn pour 3 robinets.**
- **Une notice d'installation.**

5-DES PARTENAIRES ENGAGÉS, UN PROGRAMME D'ACTIONS AMBITIEUX

Accord de programmation entre l'Association les Îles du Ponant et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne

En 2015, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et l'Association les Îles du Ponant ont réalisé, avec les communes insulaires, un diagnostic de la situation de la ressource en eau sur les îles. Ce diagnostic partagé a conduit à élaborer un programme d'actions sur la période 2016 -2018 dont les principaux objectifs sont :

- La limitation des pollutions domestiques par des actions et investissements tant sur l'assainissement collectif que non collectif,
- Des actions et des investissements pour l'alimentation, la distribution et la gestion de la ressource en eau potable et la protection des captages,
- La protection et la restauration des milieux aquatiques.
- L'amélioration de la qualité des eaux portuaires.

Ce partenariat traduit par un accord signé le 16 septembre 2016 avec l'ensemble des îles, porte sur un programme prévisionnel d'actions et de travaux pour un montant cumulé de 26 M€ et une participation financière potentielle de plus de 11 M€.

L'insularité entraînant des surcoûts importants, la particularité de cet accord de programmation est de majorer de 40% les coûts plafonds s'appliquant sur certains projets.

Le programme prévoit aussi des actions transversales en matière de sensibilisation à la gestion de l'eau et aux économies de la ressource, et c'est dans ce cadre que cette opération destinée aux visiteurs et aux habitants a été mise en place. Par ailleurs, la région Bretagne fait de la gestion de l'eau une de ses priorités et accompagne l'Association les Îles du Ponant dans ses actions pour les îles bretonnes.

Les opérations de sensibilisation aux économies d'eau ont été réalisées de façon épisodique sur certaines îles. Pour la première fois, les îles du Ponant bénéficieront d'une seule et même campagne de sensibilisation avec des outils de sensibilisation/communication unifiés et facilement identifiables.

L'Association les Îles du Ponant (AIP)

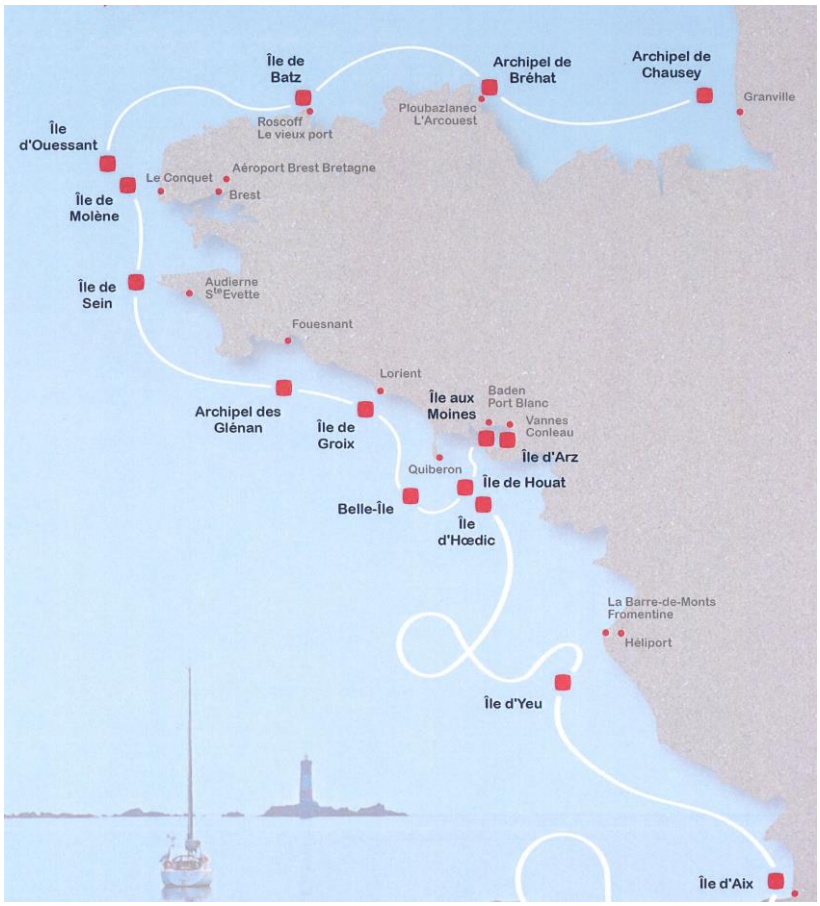

Depuis avril 1971, l'Association « les Îles du Ponant » réunit élus et responsables socio-professionnels des îles : Maires, Conseillers départementaux, Députés, Sénateurs, représentants des Chambres consulaires, des Comités des pêches, des Offices de tourisme, des Compagnies de transport, et des collectivités territoriales…

L'Association regroupe les îles suivantes : Chausey, Bréhat, Batz, Ouessant, Molène, Sein, Saint Nicolas des Glénan, Groix, Belle-Île, Houat, Hoëdic, île d'Arz, île aux Moines, Yeu et Aix.

Lors de sa création, l'AIP s'est dotée d'une grande ambition : offrir un avenir aux îles de l'Atlantique et de la Manche. Pour cela son objet premier est « le maintien de territoires abritant des communautés insulaires actives et attractives »

L'AIP qui intervient dans de nombreux domaines est reconnue comme l'interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics pour les questions insulaires.

Ses actions se déclinent en trois grands volets :

- Faire connaître la spécificité et l'identité des îles et, d'une manière plus globale, relayer les problématiques des îles aux niveaux départemental, régional, national et européen.

- Apporter un appui aux collectivités des îles dans l'exercice de leurs missions et renforcer leur capacité d'action.

- Offrir un lieu de débats et d'échanges sur les enjeux de développement et de protection des territoires insulaires.

L'Agence de L'Eau Loire-Bretagne (AELB)

Établissement public du ministère chargé de l'écologie, l'agence de l'eau participe à la mise en œuvre des politiques nationales et européennes de l'eau. Elle contribue à réduire les pollutions de l'eau de toutes origines et à protéger les ressources en eau et les milieux aquatiques :

- grâce à ses interventions financières,
- par l'élaboration et le développement d'outils de planification,
- par la production et la valorisation de données pour la connaissance, la gestion et l'évaluation.

Pour agir, elle perçoit des redevances auprès des utilisateurs d'eau et elle attribue des aides financières aux actions d'intérêt commun. Les assiettes et taux des redevances et les aides financières sont précisés dans un programme pluriannuel d'intervention approuvé par le comité de bassin. Le plafond global des dépenses est fixé par la loi.

2,70 milliards d'euros sont ainsi mobilisés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur les 6 années du 10ème programme d'interventions (de 2013 à 2018) en faveur des actions pour l'eau conduites par les collectivités, les acteurs économiques et les associations.

Pour la seule année 2017, c'est ainsi plus de 112 M€ d'aides qui ont été apportés aux 2 186 projets portés par les 4 départements bretons.

Le siège de l'agence de l'eau est situé à Orléans. Six délégations territoriales situées à Clermont-Ferrand, Orléans, Poitiers, Le Mans, Nantes et Saint-Brieuc, assurent sa présence auprès de ses interlocuteurs locaux et au total, ce sont 320 collaborateurs qui sont mobilisés au service public de l'environnement.

Le bassin Loire-Bretagne en quelques chiffres :

- 155 000 km², soit 28% du territoire métropolitain
- 12,7 millions d'habitants
- 7 338 communes
- 8 régions
- 36 départements en tout ou partie
- 2 600 km de côte

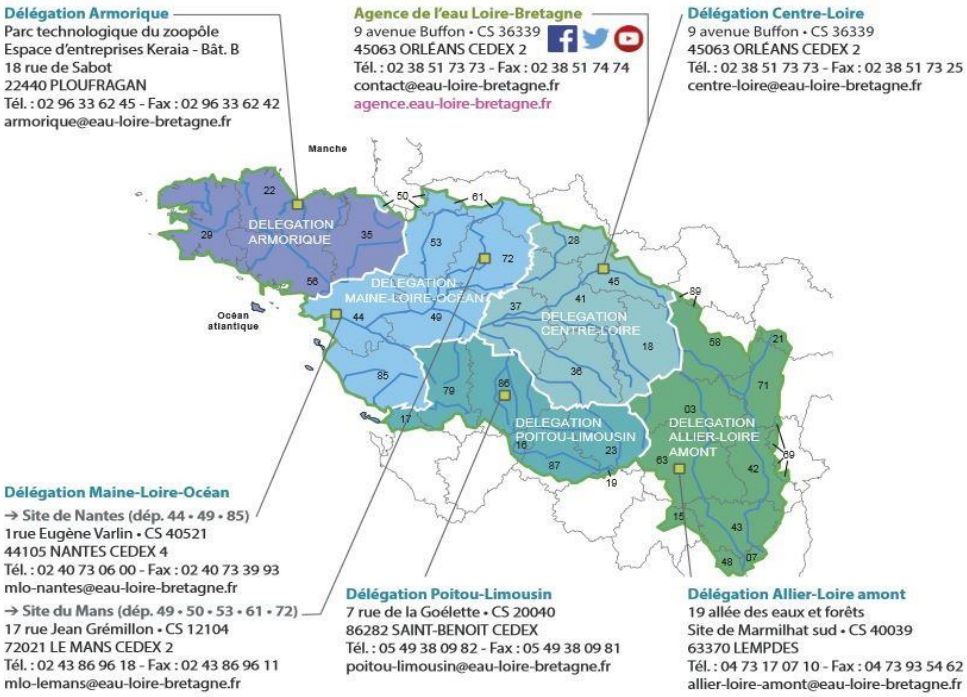

ANNEXE 1 : Origine de la ressource en eau potable sur chaque île du Ponant

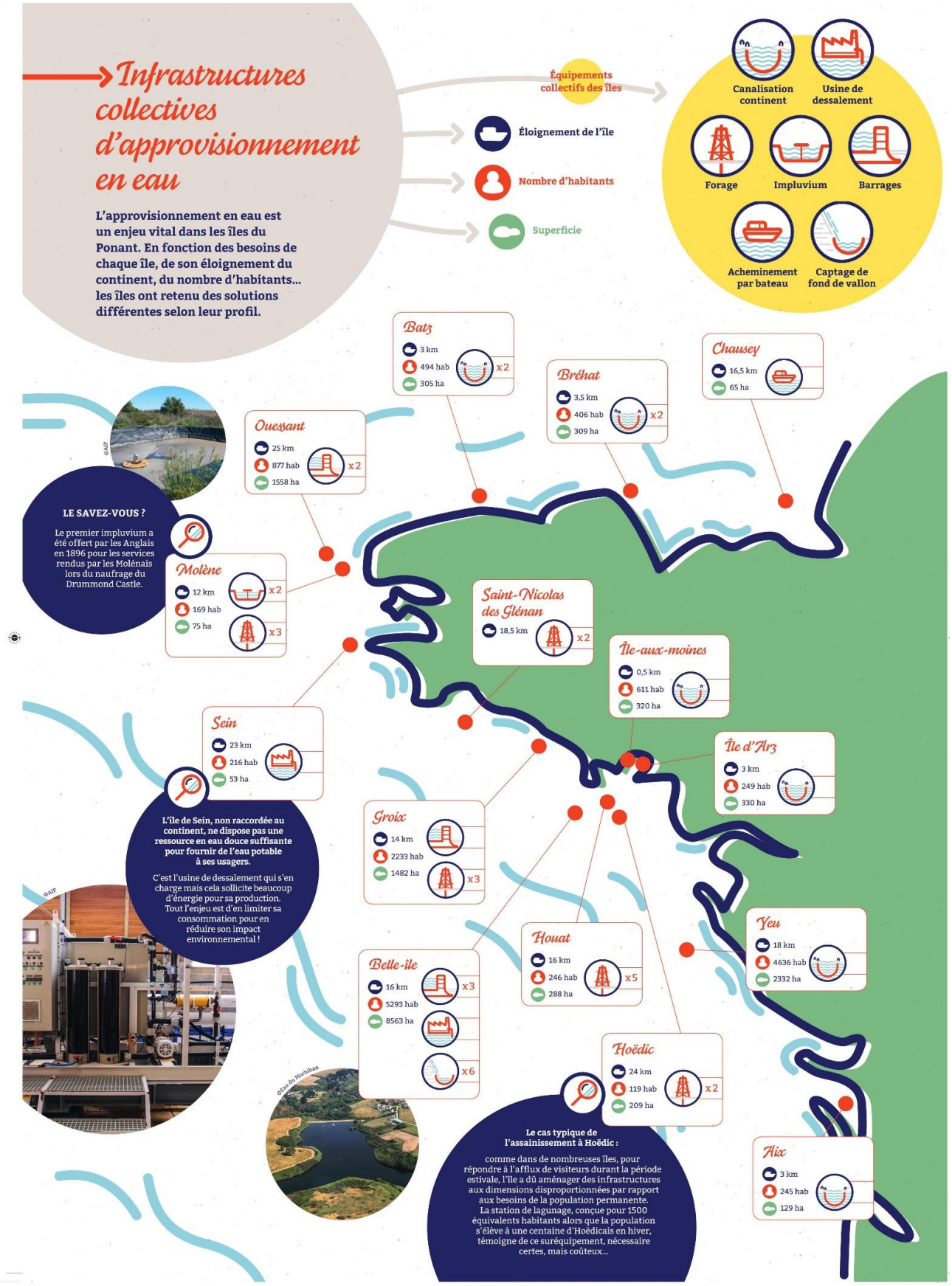

ANNEXE 2 : Campagne de sensibilisation sur les économies d'énergies

LES ÎLES DU PONANT : TERRITOIRES à ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

Les 13 îles concernées par la campagne de sensibilisation aux économies d'eau sont aussi **« territoires à énergie positive pour la croissance verte »**.

Le programme des « territoires à énergie positive pour la croissance verte » lancé à l'automne 2014 par le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer vise à donner une impulsion forte pour encourager les actions concrètes sur les territoires, qui peuvent contribuer à : atténuer les effets du changement climatique, encourager la réduction des besoins d'énergie et le développement des énergies renouvelables et faciliter l'implantation de filières vertes. Sur les territoires insulaires, la transition énergétique, déjà amorcée, est souvent associée à une politique de gestion de la ressource en eau (ex : l'île de Sein et son osmoseur).
C'est pourquoi, pour chaque île du Morbihan et Bréhat, la distribution des outils de sensibilisation sur la préservation de l'eau est couplée avec la distribution des kits de sensibilisation aux économies d'énergie à installer dans les résidences touristiques dont ont bénéficié les îles du Finistère en 2017 : affiches, autocollants, thermomètres didactiques….

Ces outils sont :

1 thermomètre didactique

4 adhésifs « économies d'énergie »

1 dépliant énergie

1 affiche A4 Bienvenue

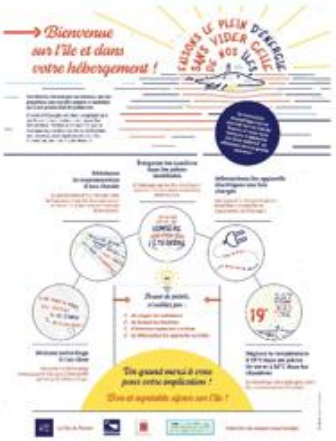

1 affiche A3

Cette action de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, menée par l'Association les Îles du Ponant et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne s'inscrit pour partie dans la **« promotion de l'éducation à l'environnement, de l'éco-citoyenneté et mobilisation des acteurs locaux »,** du programme Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV).